

**Programme de reconnaissance  
INSA entreprises 2021**

## 3 statuts de partenaires

Grands partenaires Premium

Grands partenaires VIP

Grands partenaires

partenaires

Sont valorisés tout type de financement à l'INSA Strasbourg : taxe d'apprentissage, parrainage, partenariat spécifique, projets étudiants, étude R&D, prestations, collaboration de recherche, formation continue, apprentissage, contrat de professionnalisation, à l'exclusion du mécénat

Statut	tout financement (1)	conditions spéciales
<b>grands partenaires Premium</b>	>= 50 k€ par an	10 k€ par an (parrainage, partenariat spécifique)
<b>grands partenaires VIP</b>	>= 30 k€ par an	10 k€ par an (parrainage, partenariat spécifique) ou 30 k€ par an (taxe d'apprentissage) ou 10 k€ par an projets via plateformes de formation
<b>grands partenaires</b>	>=5000 € par an (Grand groupe); >=3000 € par an (ETI); >=1500 € par an (PME)	
<b>partenaires</b>	<5000 € par an (Grand groupe); <3000 € par an (ETI); <1500 € par an (PME)	

(1) Sont valorisés tout type de financement à l'INSA Strasbourg : taxe d'apprentissage, parrainage, partenariat spécifique, projets étudiants, étude R&D, prestations, collaboration de recherche, formation continue, apprentissage, contrat de professionnalisation à l'exclusion du mécénat

(2) une TPE ou start-up à caractère social ou environnemental peut être grand partenaire automatiquement

<b>programmes</b>	<b>Premium</b>	<b>VIP</b>	<b>Grands partenaires</b>	<b>partenaires</b>
parrainage d'une promotion	X	X (1)	X(1)	
1 manifestation spécifique par an (2)	X			
1 manifestation spécifique tous les 3 ans (2)		X		
1 soirée présentation PFE/an	X	X		
1 soirée convivial réseautage avec étudiants par an	X	X		
1 conférence technique par an	X			
1 conférence technique tous les 3 ans		X		
mise en relation pour intervention pédagogique	X	X		
1 prêt amphithéâtre par an (introduction insa entreprises)	X			
1 prêt amphithéâtre tous les 3 ans (introduction insa entreprises)		X		
3 promotions action sur le blog insa entreprises par an max	X	X		
1 promotion action sur le blog insa entreprises par an max			X	
promotion avant le forum Alsacetech	X	X	X	
participation aux rencontres thématiques (industrie, énergie, 120 mn construction, topographie, architecture) (3)	X	X	X	
participation aux journées Architecte ingénieur (3)	X	X	X	
participation aux conseils pour l'embauche (4)	X	X	X	
participation aux événements recrutement (4)	X	X	X	
participation aux rencontres soft skills (5)	X	X	X	
participation aux journées conseil CV et entretien (5)	X	X	X	
participation aux rencontres STH (4)	X	X	X	
accès à la CV thèque (6)	X	X	X	
apparition sur l'affiche grands partenaires	X	X	X	
traitement privilégié des offres de stages et emploi	X	X	X	X
invitation à la soirée grands partenaires (4)	X	X	X	X
(1) si l'option parrainage est choisie				
(2) hors parrainage				
(3) tous les 2 ans				
(4) tous les ans				
(5) tous les 3 ans				

## GRANDS PARTENAIRES 2020

Classement par ordre décroissant des contributions aux développements de l'école supérieur à 5000 € en 2019 (partenariats spécifiques en cours en 2019; taxe apprentissage 2019; contrats R&D plateforme 2019; contrats de recherche 2019; mécénat 2019; formation continue 2019; formation d'ingénieurs par alternance 2019-2020)

### PREMIUM



### V.I.P



### GRANDS PARTENAIRES



Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2020

\*Premium : contributions supérieures à 50 000 €/an, signature d'une convention de partenariat et 10 000 € au minimum de financement vers une spécialité de formation (mécénat, sponsoring)  
 \*\*V.I.P. : contributions supérieures à 20 000 €/an (grande entreprise), 20 000 €/an (ETI), 15 000 €/an (PME), 5 000 €/an (particuliers), signature d'une convention de partenariat et 10 000 € au minimum de financement vers une spécialité de formation (mécénat, sponsoring, 1/3 taxe apprentissage, R&D plateforme)  
 \*\*\* Grands partenaires : contributions supérieures à 5 000 €/an (grande entreprise), 3 000 €/an (ETI), 1 500 €/an (PME), 1 000 €/an (particuliers)

## GRANDS PARTENAIRES 2020 (suite)

Classement par ordre décroissant des contributions aux développements de l'école en 2019 (partenariats spécifiques en cours en 2019; taxe apprentissage 2019; contrats R&D plateforme 2019; contrats de recherche 2019; mécénat 2019; formation continue 2019; formation d'ingénieurs par alternance 2019-2020)



Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2020

\*Premium : contributions supérieures à 50 000 €/an, signature d'une convention de partenariat et 10 000 € au minimum de financement vers une spécialité de formation (mécénat, sponsoring)  
 \*\*V.I.P. : contributions supérieures à 20 000 €/an (grande entreprise), 20 000 €/an (ETI), 15 000 €/an (PME), 5 000 €/an (particuliers), signature d'une convention de partenariat et 10 000 € au minimum de financement vers une spécialité de formation (mécénat, sponsoring, 1/3 taxe apprentissage, R&D plateforme)  
 \*\*\* Grands partenaires : contributions supérieures à 5 000 €/an (grande entreprise), 3 000 €/an (ETI), 1 500 €/an (PME), 1 000 €/an (particuliers)